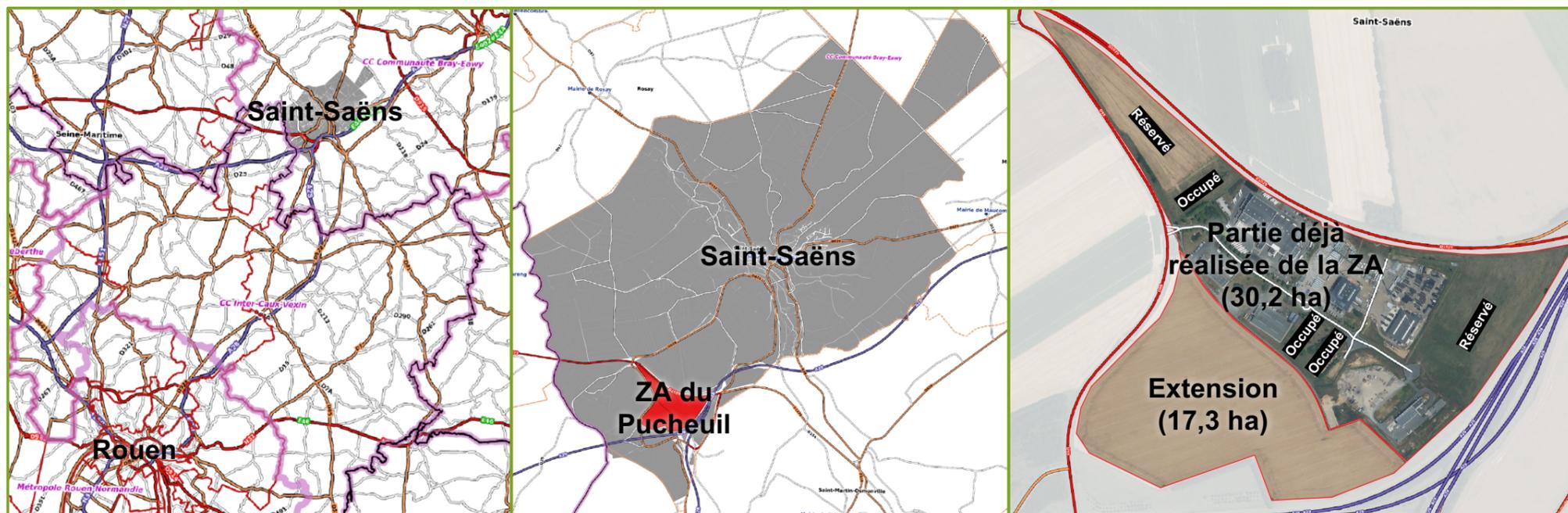


La Communauté Bray Eawy, compétente en matière de développement économique, a engagé une **mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de Saint-Saëns** pour **agrandir la zone d'activités du Puceuil**



Située à la **jonction des autoroutes A28 et A29**, la zone d'activités du Puceuil couvre une trentaine d'hectares à la croisée des routes vers Rouen (25 minutes), Le Havre (1h10) et Amiens (1 heure).

Grâce à ce **positionnement stratégique**, la zone d'activités jouit d'une **excellente attractivité** auprès des entreprises à rayonnement régional ou interrégional. Preuve en est qu'en 2018, la communauté de communes Bray Eawy a agrandi la zone d'activités d'une dizaine d'hectares supplémentaires, mais il n'y a plus aujourd'hui qu'un seul lot libre !

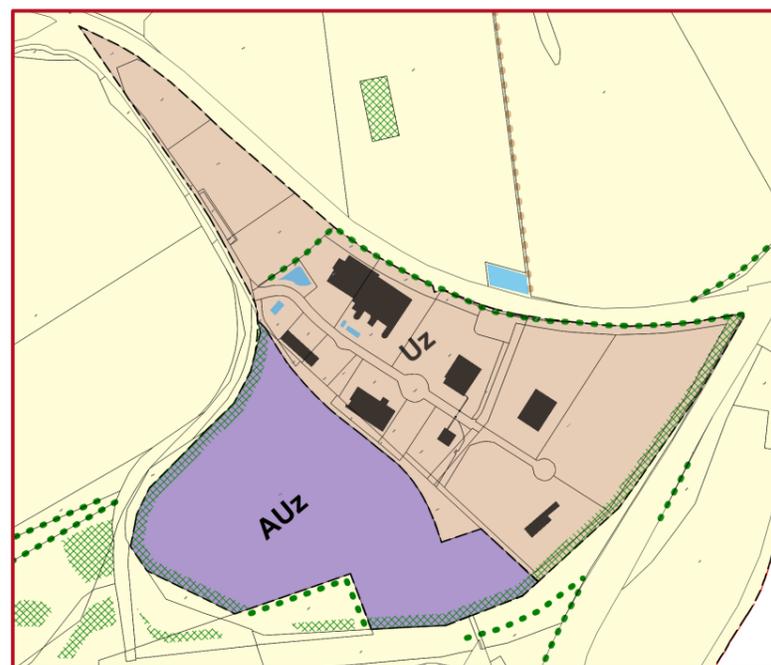
Dans le prolongement de la **stratégie économique définie par le SCOT** pour le Pays de Bray, les élus du territoire souhaitent accompagner un nouveau développement de la zone d'activités du Puceuil (environ 17 hectares).

**Cet agrandissement de la zone d'activités sera réalisé par l'entreprise Argan**, foncière française en immobilier logistique créée en 2000, et en partenariat avec des entreprises locales souhaitant s'agrandir.

Les modifications porteront sur les pièces suivantes du Plan Local d'Urbanisme de Saint-Saëns :

- ▶ Plan de zonage
- ▶ Règlement écrit
- ▶ Orientation d'aménagement et de programmation
- ▶ Etude loi Barnier

Le dossier fera l'objet d'une évaluation environnementale.



Le plan de zonage va évoluer avec l'agrandissement de la zone AUZ (de 10,2 à 17,3 hectares)